

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 985

présenté par

M. Azerot, M. Nilor, M. Serville, M. Chassaigne et M. Carvalho

ARTICLE PREMIER

Compléter la première phrase de l'alinéa 31 par les mots :

« , et tous les ans outre-mer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de marquer le caractère prioritaire de l'Outre-mer en matière de transition énergétique en y assurant une évaluation très régulière des avancées et des perspectives en la matière.